

Procès-verbal du conseil d'école du lundi 6 novembre 2023
Horaires planifiés : 18h30 – 20h30

Heure de début : 18h40

Heure de fin : 20h44

Durée : 2h 4min

Membres présents :

Education nationale :		DDEN :		Représentants des parents d'élèves :		Conseillère municipale :	
Mme BARRE	X	Madame FRIN	X	FCPE Mme MASSE M. SALL Mme BARDOUT SANSON		X	Mme LECLERC Céline
Mme CARPENTIER	X					X	
Mme COURCOUX	X					X	
Mme CHAMPETIER	AJ						
M. CORBY	X						
Mme DESCAMPS	AJ						
Mme DORVAL	X						
Mme LE GOUYEN	X						
M. REDJDAD	AJ						
M. MARTIN	X						
M. SOUSSI	X						
Mme BESOMBES	X						
Mme LAZREG	X						
Mme RAOULT	X						

1 – Installation du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école

La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres du CE.

- Désignation du secrétaire de séance

Un membre du CE est désigné secrétaire de séance : M MARTIN.

- Rappel de l'ordre du jour.

La directrice projette et rappelle l'ordre du jour.

- Les élections des représentants de parents d'élèves

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance le vendredi 13 octobre. Le taux de participation cette année fut de 69,11 % (contre 63,66 % l'année dernière). A l'issue du scrutin, 8 sièges ont été pourvus

- 5 sièges sont occupés par des parents membres de la FCPE,
- 3 sièges sont occupés par des parents membres de la PEEP.

- Le rôle des représentants de parents d'élèves

La directrice rappelle les missions des représentants des parents d'élèves :

- Les représentants des parents d'élèves sont le lien entre les familles et l'école. Ils sont à l'écoute des parents.
- Ils peuvent aussi intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier ou être médiateurs à la demande de tout parent, entre celui-ci et un autre membre de la communauté éducative.
- Les représentants des parents d'élèves donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement lors du conseil d'école. Lors du conseil d'école, ils se font les porte-paroles de tous les parents. Ils contribuent à l'organisation de l'établissement, votent le règlement intérieur et sont informés du contenu du projet d'école.

La directrice rappelle aux représentants de parents d'élèves qu'ils sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations personnelles dont ils pourront avoir connaissance.

2 – La vie de l'école

- Le règlement intérieur

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur pour le rendre plus lisible.

Lecture du règlement et recueil des avis.

Règlement voté à l'unanimité à 19h03.

- Les effectifs et l'organisation pédagogique

L'effectif de l'école est à ce jour de **204 élèves.**

Niveaux	Effectifs
CP	36
CE1	40
CE2	42
CM1	55
CM2	31

Classes	Effectifs	Enseignants
CP	24	Mme BARRE
CP CE1	24	Mme CHAMPETIER / Mme DESCAMPS
CE1	27	Mme DORVAL / Mme CARPENTIER
CE2	26	Mme LE GOUYEN / M. REDJDAD
CE2 CM1	24	M. SOUSSI
CM1	26	Mme COURCOUX
CM1 CM2	26	M. MARTIN
CM1 CM2	26	M. CORBY (jusqu'au retour de Mme PRIGENT)

- Les horaires de l'école

Les élèves ont classe aux horaires habituels :

- de 8h30 à 11h45 le matin ;
- de 13h45 à 16h30 l'après-midi.

L'accès se fait soit par le 5 rue Ferdinand Buisson, soit par le 72 rue de Stalingrad mais en aucun cas par le parking. A 8h20 et à 13h35, l'accueil de tous les élèves se fait par la porte principale de l'école.

La classe du matin se termine à 11h45 et celle de l'après-midi à 16h30. La sortie se fait par la porte principale de l'école.

Les élèves sont maintenant accueillis dans les classes et plus dans la cour de l'école.

Nous demandons aux parents d'être à l'heure aussi bien aux entrées qu'aux sorties des classes pour des raisons de sécurité. Il est rappelé que l'obligation de surveillance qui incombe aux enseignants s'arrête aux portes de l'école.

Aucun élève ne peut être autorisé à quitter l'école seul en dehors des heures de sortie.

- La communication avec les familles

Comme rappelé sur la note de rentrée, la communication se fera essentiellement via le cahier de liaison. Des informations seront régulièrement publiées sur le site de l'école. Un QR-code facilitant l'accès au site internet de l'école est affiché sur la porte d'entrée de l'école. Il se trouve également sur la note de rentrée. Nous demandons aux parents de privilégier les mails au téléphone. L'adresse mail de l'école est la suivante : ce.0780892w@ac-versailles.fr.

- Evaluation des acquis : évaluations nationales, LSU

Evaluations nationales repères :

Les évaluations CP, CE1 et CM1 se sont déroulées **du lundi 11 septembre au vendredi 22 septembre 2023**. Elles permettent d'identifier les besoins des élèves.

La saisie des résultats a été réalisée par les enseignants sur la plateforme nationale. Les résultats ont été communiqués sous pli aux parents.

Les enseignants ont proposé à certains parents des rendez-vous individuels.

LSU :

Le livret scolaire d'un élève regroupe, pour chaque cycle :

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente
- attestation du « savoir-nager » en cm2 et le permis internet

À la fin de chaque semestre un bilan est établi par chaque enseignant pour chacun des élèves. Ce bilan fait état :

- des acquis et des progrès de l'élève par discipline
- des principaux éléments du programme travaillés
- des parcours éducatifs
- des éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place

Comme l'année dernière, **deux livrets semestriels** seront saisis par les enseignants sur l'application LSU. Ils seront consultables dès :

- le vendredi 4 février 2024
- le vendredi 6 juillet 2024

Pour les consulter en ligne, les parents doivent se connecter sur leur compte EduConnect.

Les identifiants de connexion ont déjà été communiqués antérieurement aux parents des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les identifiants de connexion seront communiqués en janvier aux parents des élèves de CP.

Ces identifiants doivent être gardés précieusement par les parents pendant la scolarité de leur(s) enfant(s).

Rappel : pour se connecter, il faut aller à l'adresse internet suivante : <https://teleservices.education.gouv.fr>

Par mesure de sécurité, nous encourageons les parents à télécharger, enregistrer et imprimer les bulletins semestriels de leur(s) enfant(s).

- L'accompagnement des élèves à besoins particuliers : RASED, APC, PPRE, PAP

Le RASED

Dominante pédagogique : Madame Karine Besombes

Dominante relationnelle : Madame Virginie Raoult

- P1 Action avec la semaine de l'empathie : Développer l'attention, la coopération entre les élèves.
- P2 Mise en place du message clair.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire.

Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Les activités pédagogiques complémentaires sont **proposées en réponse à des besoins** :

→ **Une aide aux élèves de l'école élémentaire visant à prévenir ou traiter des difficultés d'apprentissage.**

→ **Une aide au travail personnel** : apprendre à mémoriser, à rechercher, apprendre à gérer ses outils, à s'organiser, ...

→ **Une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le Projet éducatif territorial.**

Ce temps supplémentaire permet de contribuer aux apprentissages dans divers domaines : des activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives.

La mise en place de PPRE

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est un plan d'actions individualisées mis en place quand l'équipe éducative détecte chez votre enfant des difficultés risquant de le gêner dans sa scolarité.

Il prévoit des actions pour aider votre enfant à acquérir des connaissances et des compétences précises.

Le PPRE est mise en place sur une durée déterminée.

Il se concentre essentiellement sur le français et les mathématiques.

Le PAP

Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux **élèves** qui connaissent des **difficultés scolaires durables** ayant pour origine **un ou plusieurs** troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions.

- Le projet d'école : axes prioritaires

Le projet territorial comporte 3 axes et 3 objectifs pour chaque axe, ces derniers étant déjà prédéfinis. Un 4^{ème} axe « libre » s'ajoute aux 3 premiers axes.

Ce projet territorial est à mettre en œuvre en fonction des ressources, des besoins et des spécificités du terrain, sous forme de projet d'école.

Axe1 : DES DYNAMIQUES RENOUVELÉES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

Objectif 1 : S'ÉPANOUIR DANS LES APPRENTISSAGES

Objectif 2 : STIMULER L'AUTONOMIE, LA PERSÉVÉRANCE ET L'ENGAGEMENT

Objectif 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES

Actions retenues :

S'exprimer à l'oral en s'adaptant à son interlocuteur

Lire mieux et comprendre mieux : améliorer la fluence de lecture la compréhension écrite / orale en cycle 2 et cycle 3

Développer le plaisir de lire

Veiller à la bonne inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes

Axe2 : DES COLLECTIFS APPRENANTS ET ENGAGÉS

Objectif 1 : S'ÉVALUER DANS UN COLLECTIF

Objectif 2 : SE FORMER COLLECTIVEMENT

Objectif 3 : OSER ENSEMBLE

Actions retenues :

Harmonisation de progressions

Mise en œuvre d'une semaine de la laïcité à destination des élèves de cycle 3 (programme commun aux enseignants)

Mise en œuvre de séances de sensibilisation au harcèlement.

Mise en œuvre de séances visant à développer les compétences psychosociales (semaine de l'empathie)

Mise en lien avec le Gingko ?

Axe3 : APPRENDRE, S'ÉPANOUIR, SE TRANSFORMER

Objectif 1 : ACCÉLÉRER LES SUCCÈS DES TERRITOIRES

Objectif 2 : LE BONHEUR DES LIEUX POUR BIEN VIVRE

Objectif 3 : CULTIVER DES LIEUX ET DES « TIERS-LIEUX » APPRENANTS

Actions retenues :

Mise en œuvre du Programme pHare

Le permis internet avec l'intervention de la Police Nationale

La semaine de l'empathie

La journée de sensibilisation au harcèlement

La fête des lumières

L'organisation du carnaval

Semaine des 7 défis (semaine sans écran)

Semaine des arts (exposition des réalisations élèves)

Journée Olympiades

Axe 4 : ouverture sur le monde
Objectif : découvrir d'autres cultures

Actions retenues :

Exposition portant sur les pays du monde
Carnaval sur le thème des pays du monde

- **Les projets pédagogiques et les sorties**

CP	Travail sur les albums Projet sur les J.O. Avec les CP de Madame Champetier : course d'orientation Intervention de la Cicadelle : la structuration du temps pour les CP + La balade de Marius avec Madame Champetier Festival de Montreuil avec un auteur autour du thème de la littérature jeunesse
CP CE1	Intervention de la Cicadelle Projet d'écriture avec Epopia Visite du château de Maisons-Laffitte
CE1	Un projet d'écriture avec Epopia. Il s'agit de transmettre aux élèves le plaisir de la lecture et de l'écriture. La classe de CE1 se rendra demain matin à une exposition Nom'Art « Monet, Cézanne et Van Gogh » organisée par la graineterie. 2 interventions de la Cicadelle sont planifiées. La première intervention aura lieu le jeudi 9 novembre. Des ateliers en lecture et langage oral seront proposés afin de faire progresser tous les élèves à leur rythme. Un temps « jeux de société » sera régulièrement proposé aux élèves afin de développer les compétences psychosociales et les fonctions exécutives.
CE2	La Cicadelle Médiathèque, atelier sur le cinéma d'animation Château de Maisons-Laffitte : la cuisine au temps des rois Projet sur l'utilisation des plans, manuels, recettes... Chorale avec monsieur Souissi
CE2 CM1	Classe transplantée Projet échecs La Cicadelle Projet sciences : Une expérience par semaine Un spectacle de sciences Chorale sur Thomas Edison avec Madame Le Gouyen Médiathèque Projet maquettes sur le thème de la géographie
CM1	Médiathèque Atelier sur le polar La Cicadelle : 2 interventions Sortie à Maisons-Laffitte : atelier sur les créatures, les mythes et les légendes Intervenant théâtre : La passerelle Sortie dans un musée
CM1 CM2 Corby	Projet à la médiathèque autour de la BD La Cicadelle Projet théâtre Intervention Allemand Intervention Portugais
CM1 CM2 Martin	La Cicadelle : a reproduction Classe transplantée Sortie au parc des étoiles à Trel Sortie Paris + visite de l'Assemblée nationale Projet spectacle Histoire Intervention Allemand Intervention Portugais Tournoi Futsal Projet Escape Game avec la médiathèque Projet atelier BD Frise historique

- Les manifestations et dates importantes

Période 1	<ul style="list-style-type: none">→ La semaine de l'empathie à destination de plusieurs classes→ Photo de classe faite le mardi 3 octobre→ Elections des représentants de parents d'élèves le 13/10→ La semaine de la laïcité pour les élèves de cycle 3→ La journée Halloween
Période 2	<ul style="list-style-type: none">→ Premier conseil d'école le lundi 6 novembre→ Ateliers portant sur les messages clairs animés par le RASED→ La journée de lutte contre le harcèlement le 9 novembre.→ Intervention de la Police Nationale le lundi 27 novembre après-midi dans le cadre du Permis Internet.→ Le marché de Noël le samedi 16 décembre matinChaque classe présentera un chant. Les réalisations faites par les élèves seront vendues lors de ce marché de Noël.→ En parallèle du marché de Noel, auront lieu la bourse aux jouets et la bourse aux livres organisées par la FCPE et la PEEP. La bourse aux jouets commencera dès le vendredi 15 décembre.→ Prix des jeunes dessinateurs : « Je dessine les JO 2024 »
Période 3	<ul style="list-style-type: none">→ Deuxième conseil d'école le mardi 6 février→ Collecte alimentaire courant janvier 2024

- Le bilan financier de l'OCCE pour l'année 2022-2023

Budget mairie : Achat de manuels/stylos/Fournitures de début d'année.

Budget OCCE : Finance tout le reste, à savoir les projets.

On clôt la COOP 2023/2024 avec 10 000 euros d'avance.

Les projets financés cette année :

- Voyage scolaire
- Projets pédagogiques (sorties, science, cuisine...)
- Coopérative de classe
- Robot Bee-bot
- Matériel de sport
- Projet Epopia
- Malette de récréation

La participation volontaire est supérieure à l'année dernière : 2171 euros. Nous remercions les parents pour leur participation.

Le voyage scolaire coûte 17250€, soit 347€ par enfants. Financement par la mairie prévu, les parents payent le voyage, une caisse de solidarité sera mise en place.

Une bourse aux fournitures en fin d'année est proposée par les représentants de parents d'élèves.

- L'EPS

Les cycles de natation

Toutes les classes iront à la piscine cette année.

Le cycle de natation à destination des classes de CM1 / CM2 prendra fin le mardi 14 novembre.

Les élèves de CE2/CM1 et de CM1 se rendront à leur tour à la piscine tous les mardis à partir du mardi 21 novembre. Ils bénéficieront de 6 séances.

Projet EPS de circonscription

Dans le cadre du projet EPS de circonscription et en partenariat avec la mairie, chaque classe a la chance de bénéficier d'activité sportives cette année (en plus de la natation).

Les élèves de CP : rugby (période1)

Les élèves de CE1 : capoeira (3 séances), rugby (période1), tennis

Les élèves de CE2 : rugby (période 1), judo, escrime

Les élèves de CM1 : basketball, escrime

Les élèves de CM2 : handball, Kung Fu

Utilisation des équipements (EPS)

Les classes utilisent en fonction des besoins et de leurs modules d'apprentissage le préau, la cour ou le gymnase Ostermeyer.

Concernant l'utilisation du gymnase, des créneaux ont été réservés pour toute l'année. Il est rappelé que les créneaux sont réservés par le collège et les associations en priorité.

3 – Santé et sécurité

- Le bilan du premier exercice incendie

Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 29 septembre. Tout s'est correctement déroulé.

Un second exercice incendie a eu lieu le mardi 10 octobre matin à l'issue de la commission de sécurité. Tout s'est aussi correctement déroulé.

- La mise à jour du PPMS

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux menaces et risques majeurs a été réactualisé. Il prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...). Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices, dont un exercice qui porte sur un attentat-intrusion. Ces exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques.

Un exercice attenta-intrusion aura lieu début décembre. Toute l'école n'a pas la même conduite à tenir puisqu'elle dépend de la situation vécue : une partie peut s'échapper, l'autre se cacher-s'enfermer.

Suite à l'attentat du vendredi 13 octobre, le niveau de sécurité a été réévalué à la hausse et l'alerte « urgence attentat » a été activée. Les différentes mesures de vigilance que qu'il nous faut respecter et faire respecter sont les suivantes :

- Vérifier, en lien avec les collectivités territoriales, que les portails et les bâtiments ne sont pas endommagés et ferment bien ;
- Contrôler visuellement et attentivement les sacs à l'entrée ;
- Vérifier l'identité des personnes extérieures qui souhaitent l'accès à l'établissement ;
- Interdire tout regroupement devant les écoles et les établissements ;
- Signaler sans délai aux forces de l'ordre tout individu, objet ou véhicule suspects ;
- Déclencher les Plans particuliers de Mise en Sureté en cas d'intrusion d'un individu suspect ou menaçant.
- Si les sorties et voyages ne sont pas strictement interdits, reconstruire l'opportunité avec la plus grande attention, en ré-évaluant les conditions de sécurité de ces déplacements.

- Le programme pHare

- Le programme pHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles

Le pôle ressource, mis en place dans notre circonscription, est composé de directeurs/directrices d'école, enseignants, psychologues scolaires, professeurs spécialisés.

Ce programme pour objectif de faire émerger des préoccupations chez les auteurs de harcèlement. L'objectif n'est pas de désigner les auteurs, mais de les faire réfléchir, de leur faire émerger des solutions.

L'action du pôle ressource se fait sur une période de 2 à 3 semaines.

La première étape est la découverte de cette situation supposée d'intimidation, de harcèlement (par les enseignants, l'élève, les parents). On va alors récolter des informations pour éclaircir la situation.

Puis des entretiens avec le ou les auteurs, la ou les victimes et le, la ou les témoins.

Le but est bien de faire cesser le harcèlement.

Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école. (Art R 411-11-1)

- L'équipe enseignante organise, dans chaque école, 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP au CM2, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.

- Les entrées et sorties des élèves

Afin de fluidifier la sortie des classes à 16h30, les classes de CM1-CM2 de M. MARTIN et de M. CORBY sortent depuis le lundi 16 octobre par le grand portail se trouvant du côté périscolaire (rue Ferdinand Buisson). Nous testerons pendant quelques jours cette nouvelle organisation. A l'issue de ces quelques jours de test et après analyse,

nous nous positionnerons définitivement sur les modalités de sortie des classes. Cette décision sera prise en concertation avec le périscolaire et l'école maternelle Kergomard.

5 – Les actions de la commune

- Les dotations en VPI

Nous remercions la mairie pour avoir livrés et installés des VPI dans tous nos salles de classes pendant les vacances.

- Le car municipal

Le car municipal est maintenu pour cette année scolaire. 7 dates sont déjà planifiées.

Le transport pour les séances de natation est assuré correctement. Les horaires de départ et de retour à l'école sont bien respectés.

Nous en remercions la mairie.

- Les travaux

Les demandes de travaux ont été faites récemment, à savoir le mardi 10 octobre :

- La pose de filtres sur les verrières dans le cadre du PPMS ;
- La sécurisation de la rampe d'escalier ;
- La sécurisation des radiateurs ;
- La sécurisation de la cour (bancs, arbres, murs abîmés...)
- L'aménagement de toilettes adultes à l'étage ;
- Des rangements supplémentaires.

Les filtres occultants posés sur les verrières de certaines classes pendant les vacances de la Toussaint. Nous en remercions la mairie.

Pas de retour concernant les autres demandes.

- Les commandes et livraisons

Toutes les commandes et livraisons se sont bien passées. L'équipe enseignante est ravie et a pu amorcer cette nouvelle année scolaire plus sereinement.

- Le périscolaire

Il est rappelé que tout ce qui concerne la garderie, la cantine et l'étude relèvent du périscolaire et non du scolaire. Ainsi, pour toute observation, tout commentaire ou toute question concernant ces services, les familles doivent joindre la mairie.